

KAROS

Le covoiturage malin de l'Agglo

La Communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine s'est récemment dotée d'un Plan Climat qui coordonne les actions pour la transition écologique et énergétique du territoire. Dans le cadre du deuxième axe, « Agir en faveur d'une mobilité plus durable », l'Agglomération souhaite, en partenariat avec l'opérateur Karos, développer le covoiturage sur les trajets domicile-travail.

En tant qu'employeur du territoire, le covoiturage est pour vous un outil qui permet d'améliorer l'accessibilité de vos sites, de limiter l'impact économique de la hausse des prix du carburant sur vos collaborateurs et de réduire l'impact carbone de votre entreprise.

Nous vous invitons ainsi, dans le cadre de ce partenariat, à participer activement à la construction d'un réseau de covoiturage efficace au service de vos collaborateurs en profitant de l'offre personnalisée de notre territoire.

Concrètement, vous pouvez vous engager dans cette démarche sans participation financière, et faire bénéficier vos salariés d'une gratuité de leurs trajets en covoiturage en tant que passager et d'une rémunération évolutive en tant que conducteur. Vous bénéficierez également lors des six premiers mois d'un reporting mensuel.

Pour cela, il suffit de remplir la « *fiche entreprise* » consultable en **cliquant ici**, et de la renvoyer à l'adresse indiquée dessus.

Grâce à votre engagement nous espérons renforcer la mobilité durable sur le territoire du Val d'Yerres Val de Seine

En savoir plus :

Si vous souhaitez dès à présent des renseignements sur ce nouveau service, vous pouvez contacter Naïs Dupont, Chargée de Développement chez Karos, par mail à naïs.dupont@karos.fr.